

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W19-557695

ND 52199

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 6071			
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : ALAOUI Mohamed			
Date de naissance : 1942			
Adresse : BOUSKOURA GOLF city villa verte n° 81 A			
CASA LAOUI			
Tél. 06 08 01 66 55 Total des frais engagés : _____ Dhs			

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Date de consultation :	28/11/2020
Nom et prénom du malade :	ALAOUI Mohamed
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Diurétose
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : 28/11/2020

Signature de l'adhérent(e) :

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien, ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>CDG 22-07-2022 - Cézembre Centre Commercial Cézembre Site PHARMACIE GRANDEUR NATURE</i>	<i>27/07/22</i>	<i>567114</i>

ANALYSES - RADIOPHARMACIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

Professeur NEJJAM Fatna

Ex. enseignante à la faculté
de médecine de Casablanca

DERMATOLOGUE - MÉDECINE ESTHÉTIQUE
LASER - PUVATHERAPIE

الدكتورة نجم فاطمة
أستاذة سابقة بكلية
الطب الدار البيضاء

اختصاصية في الأمراض الجلدية والتجميل

Casablanca, le 18/11/2020

4^e ALAOUI Notaré

199,50 1^{er} Tegame 250 (Boîte de 28)

1^{er} 1/2 28em / curis

23,50

2^{er} Diprole e p. malade

le Jai → j'aide + priés.

28em

2 Jusqu'en

260,00

3^{er} ONYSTÈRE → 7^{me} malade soi
seclusion (48h)

STE PHARMACIE GOLF CITY
Centre cosmétique Rosaboura Golf City
RDC N° 9 - Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél: 0522.38.87.89

Après

49

onyxias veris.

1 off 1 stem → single
male

84, 20

5% Dereofia

Line 175

→ arteils le matis
+ Chausse

~~564,40~~

STE PHARMACIE GOLF CITY
Centre commercial du Parcours de golf city
RDC N° 9 - Bâtiment A - Casablanca
Tel: 0533 79 07 09

Docteur NEJLIAM Fath
PROFesseur
DERMATOLOGUE - CHIRURGEON
293, av. Abdellatif - 02800
Tunisie



STE PHARMACIE GOLF CITY
YAMMOURI SAAD
FACTURE

Page :1

N° FACTURE :82826
Date :28/11/2020

Client :

ALAoui MOHAMED

Désignation Produits	Quantité	P.V	Total
TEGUMA 250MG/28COMP	1	199.00	199.00
DIPROLENE PDE	1	23.90	23.90
ONYSTER CR	1	260.00	260.00
DERMOFIX POUDRE	1	84.20	84.20

STE PHARMACIE GOLF CITY
 Centre commercial Boulevar Golf city
 RDC N° 9 - Bouskoura - Casablanca
 Tél: 0522 59 67 09

Arrêtée La Présente Facture à La Somme De : CINQ CENT-SOIXANTE-SEPT DIRHAMS 10 CTS

٢٥٠

عن طريق الله

تيرينافين
تاج

TEGUMA®

250 mg

28 comprimés sécables

28 X

أقراص قابلة للكسر

6-118001-101054

COOPER
PHARMA

PPV (DH) :

LOT N° :

UT. AV. :

PPV: 199,000 DH
AV: 12/2022
QAT : 191993

fungal nail infections. Do not use on damaged skin. Do not use in case of allergy to one of the ingredients. Keep out of the reach of children. For external use only.

HR Onyster® se preporuča kao dio lokalnog tretmana glijivičnih bolesti noktiju. Ne smije se koristiti na oštećenoj koži. Ne smije se upotrijebiti u slučaju alergije na neki od sastojaka. Držati izvan dosega djece. Samo za vanjsku primjenu!

ONYSTER®

RU Onyster® Мазь рекомендуется для местного применения при комплексном лечении грибковой инфекции ногтей. Не наносить на поврежденную кожу. Не использовать при аллергии на один из компонентов препарата. Хранить в месте, недоступном детям. Только для наружного применения.



30 °C

Pierre Fabre
DERMATOLOGIE

10_g

EZP BAS



٣٥ %

፳፻፲፭

٦

יְהוָה יְהוָה

Dermofix®

Sortase

MSD France - 34 avenue Léonard de Vinci - 92400 Courbevoie

Excipients à effet notable : propyléneglycol, stéarate de propyléneglycol.

Propyléneglycol, cire blanche, vaseline blanche, pour 100 g de pommade.

Composition : dipropionate de bétaméthasone 0,064g (quantité correspondante en bétaméthasone 0,050 g) ; propyléneglycol, stéarate de

U34395
CAN48

LOT: A59101
EXP: 01/2023



611 800115 012 0
DIPROLENE 0,05% Pommade 15g
P.P.V : 23,90DH
Distribué par MSD Maroc
B.P. 136 Bouskoura

MSD Maroc
Diprolene
15g

250

من طرف

TEGUMA® 250 mg

28 comprimés sécables

28 X

أقراص قابلة للكسر

تيرينافين
Teguma®

Teguma®

Terbinafine

Comprimés sécables

28 X

250 mg
Voie orale

PPV (DH) :

LOT N° :

UT. AV. :

PPV : 199,00 DH
AV : 12/2022
LOT : 191993